

100 questions pour se perfectionner en matière de TVA

Objectifs :

Valider et approfondir ses connaissances en matière de TVA. Repérer les mauvaises pratiques. Remplir correctement une CA3. Découvrir la législation en matière d'opérations non franco-françaises.

Dates et durée :

Mardi 11 et jeudi 13 juin 2024 de 9h à 12h30 (2 x 3,5h, soit 7h avec pauses de 15 mn à 11h) en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation)

Prix par participant :

- Cabinet correspondant* de France Gestion : 0 €
- Public : 240 € HT

() Avoir au moins 1 client adhérent de France Gestion*

Public concerné : Collaborateurs de cabinet comptable

Intervenante : Carine BERTHOUD, expert-comptable et formatrice

Pré-requis :

Collaborateurs de cabinet comptable expérimentés

Moyens techniques et pédagogiques :

Techniques :

- Accès à une plateforme de visioconférence Zoom après envoi d'un lien et d'un code de connexion

Pédagogiques :

- Alternance de théorie et d'illustrations pratiques
- Quiz avec utilisation de WOCLAP
- Mise à disposition en ligne de supports à la suite de la formation

Moyens avant la formation :

Un questionnaire d'analyse des besoins et d'évaluation des acquis avant la formation conçu par l'intervenant et validé par France Gestion sera transmis aux participants avant la formation afin que le formateur s'adapte à leurs attentes et leurs besoins.

Validation des acquis :

Validation des objectifs de la formation :

Lors du déroulement de la formation

- Quiz sur le savoir présenté

A l'issue de la formation

- Questions orales et réponses
- Quiz d'évaluation des connaissances acquises, résultats et corrigés
- Mise en place d'un wiki pour consigner les questions et réponses liées à la formation

Qualité et évaluation de la formation :

- Un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque participant à la fin de la formation pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

Accessibilité :

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villos, responsable formation
- Francis.villos@france-gestion.fr / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.

Nous vous répondrons sous 48 heures.

Programme :

1^{ère} partie – Régimes d'imposition

- Franchise en base
- Régime réel simplifié (CA12)
- Régime réel normal (CA3)

2^{ème} partie – Champ d'application

- Opérations exonérées de plein droit
- Opérations exonérées sur demande
- Opérations exonérées mais taxables sur option

3^{ème} partie – Base imposable

- Exigibilité
- Opérations imposables et opérations non soumises à TVA
- Taux

4^{ème} partie – TVA déductible

- Conditions : fonds, forme, délai et piste d'audit fiable
- Exclusion
- Autoliquidation
- Redevable partiel

5^{ème} partie – Territorialité

- Biens : PBRD et vente à distance
- Prestations de services

6^{ème} partie – Régularisations

- En 5 ou 20^e
- Ecart-bilan